

213652 - Les critères qui régissent l'emploi des moyens

question

Comment pourrais-je connaître que j'ai suffisamment utilisé les moyens pour éprouver le sentiment d'avoir fait mon mieux et de pouvoir compter sur Allah et rester tranquille ou employer d'autres expressions pareilles. Quel est le critère qui régit l'usage des moyens? Certains disent : « **Attache-la et confie toi à Allah.** » Le fait de l'attacher à l'aide d'une chaîne en fer fait-il partie des moyens ou serait-ce une exagération dans l'emploi des moyens?

la réponse favorite

L'usage des moyens n'exclut pas la confiance en Allah car c'est Allah lui-même qui l'a institué. Il faut toutefois croire que les dommages et les avantages dépendent d'Allah le Transcendant et que c'est Lui qui crée les causes et les conséquences qui en découlent.

Il y a un lien réel entre la cause et ses effets. L'expérience et la coutume ou l'information religieuse ont permis de le savoir. Le moyen utilisé doit être institué. La fin louable selon la Charia ne peut être réalisée que par un moyen permis par la loi.

Le fidèle doit tenir le juste milieu. Cela consiste à éviter la négligence totale des moyens ou la dépendance complète d'eux car on doit bien les employer comme tout le monde le fait ordinairement dans les affaires courantes de la vie tout en évitant que son cœur s'y accroche puisqu'il doit se brancher au Créateur Puissant et Majestueux, le Propriétaire de tout, Celui qui gère tout.

Cheikh al-islam Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **Se fier des moyens c'est faire en sorte que son cœur en dépend, c'est fonder son espoir sur eux et s'y appuyer. Or, rien dans les créatures ne mérite cela car aucune créature n'est tout-à-fait indépendante. La créature a toujours besoin d'associés et**

d'éléments de contrebalance . Et, avec tout cela , rien ne se réalise sans que Celui qui met les moyens à disposition n'agisse. »Extrait de Madjmou al-fatawa 8/169

Le critère qui régit l'usage des moyens en toute chose est fonction de la nature de celle-ci. Les précautions à prendre pour une maladie légère ne sont pas comme celles qu'on prend dans le cas d'une maladie grave. Les précautions qu'on emploie pour sauvegarder un bien précieux ne sont pas comme celles prises pour garder une chose peu importante, etc.

Les moyens employés dans la recherche de la subsistance diffèrent de ceux utilisés pour soigner une maladie. Les moyens que nécessitent la recherche de la nourriture ne sont pas comme ceux employés pour avoir un enfant et lui assurer une bonne éducation. Et il en est ainsi pour le reste. Toute chose a ses moyens appropriés. Le critère qui permet de distinguer l'négligeant laxiste de l'averti bien vigilant diffère selon les objectifs et les conditions. C'est une chose que les gens connaissent en eux -mêmes dans la gestion courante de leurs affaires. Voir la réponse donnée à la question n° [11749](#) et la question n° [130499](#).

Allah Très-haut le sait mieux.